



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de découvrir les métiers porteurs d'emploi sur un territoire et les formations de droit commun en lien avec les besoins du territoire, découvrir les formations de droit commun en lien avec les besoins du territoire, expérimenter, développer des compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier/secteur visé et d'élargir ou conforter ses choix professionnels dans un secteur d'activité dans le cadre d'un projet de formation ou de recherche d'emploi.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi, salariés ou agents de la fonction publique, travailleurs indépendants, exploitants agricoles.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appréhender le bassin d'emploi et les marchés du travail
- Découvrir les organismes de formation
- Acquérir des techniques de recherche d'emploi et se préparer à l'alternance
- Réaliser une immersion en entreprise
- Exploiter la mise en situation de travail
- Développer ses compétences transversales
- Appréhender la vie de l'entreprise

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation dispensée en multimodal : présentiel, distanciel, blended learning
- Parcours individualisé, modularisé, prenant en compte les restrictions médicales du stagiaire, ses difficultés et freins périphériques, ses besoins, ses objectifs, sa motivation, sa capacité à s'engager dans la formation, sa disponibilité et sa mobilité
- Mise en place d'une compensation du handicap si besoin
- Modalités organisationnelles réadaptables tout au long de la formation
- Collaboration constante avec un référent handicap et socio-pédagogique dédié
- Pédagogie d'écoute et de valorisation

ACCESSIBILITÉ

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005 et la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, nous accueillons toute personne en situation handicap

- Une accessibilité de tous nos locaux garantie
- L'accès physique aux locaux de formation
- Une information claire sur les modalités de formation adaptées au handicap des personnes

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

PRÉREQUIS

Être bénéficiaire de l'article L5212.13 du code du travail ou en voie de le devenir, en recherche d'emploi, en activité professionnelle ou en arrêt de travail.

DURÉE

Variable en fonction des besoins : 300H maxi, étalées sur une moyenne de 3 mois (ne peut pas dépasser la durée de l'arrêt de travail pour les salariés en indemnités journalières).

LIEUX D'INTERVENTION

Lieux d'intervention dans le Rhône : Lyon, Villeurbanne, Oullins, Villefranche-sur-Saône, Tarare, Bron, Givors, Vénissieux, Caluire
Lieux d'intervention dans la Loire : St-Etienne, Rive-de-Gier, Montbrison, Feurs, St-Chamond, Roanne, Andrézieux-Bouthéon
Lieux d'intervention dans la Haute-Loire : Le Puy-en-Velay, Monistrol-sur-Loire, Brioude

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du parcours de formation
Présentation à l'examen en fonction du niveau atteint

ATTRIBUTION FINALE

Délivrance d'une attestation des capacités en fin de parcours de formation

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Sur prescription de France Travail Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Service de Santé au Travail, cellules de Maintien de la MSA, assistantes sociales de la CARSAT, du FASTT, COMETE, conseiller en Evolution Professionnelle

FINANCEMENT & CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

La formation est intégralement prise en charge, selon les modalités de l'organisme financeur